REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1667

Vote du compte de gestion 2021

Direction des Finances

Rapporteur: Mme HENOCQUE Audrey

SEANCE DU 19 MAI 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 25 MAI 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 MAI 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

DELIBERATION AFFICHEE LE: 25 MAI 2022

PRESIDENT: M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU: Mme ZDOROVTZOFF Sonia

PRESENTS: Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVTZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), M. DRIOLI (pouvoir à M. BOSETTI), Mme FRERY (pouvoir à M. HUSSON), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY), M. SECHERESSE (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1667 - VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 (DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 mai 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

J'ai l'honneur de vous soumettre pour approbation le compte de gestion de l'exercice comptable 2021 présenté par Monsieur Michel CIPIERE, Trésorier de Lyon Municipale-Métropole de Lyon.

Le compte de gestion répond à deux objectifs :

- justifier l'exécution du budget ;
- présenter l'évolution de la situation patrimoniale et financière de la commune.

Il comporte:

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier ;
- le bilan comptable de la collectivité qui décrit l'actif et le passif de celle-ci.

Le compte de gestion retrace en dépenses et en recettes l'ensemble des opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au cours de l'exercice, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du Comptable public. L'ensemble de ces opérations est repris dans les tableaux du paragraphe 1-1 du dispositif du présent projet de délibération.

Du point de vue des opérations strictement budgétaires, le compte de gestion reprend le résultat des exercices précédents et intègre tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiements ordonnancés sur l'exercice. Ces opérations sont résumées d'une part, dans les tableaux des paragraphes 1-1 et 1-2 pour le budget principal, pour les budgets annexes du Théâtre des Célestins, des Halles de Lyon - Paul Bocuse et de l'Auditorium-Orchestre National de Lyon, et d'autre part dans le tableau du paragraphe 1-3 pour chaque état spécial des neuf mairies d'arrondissement. La comptabilité des valeurs inactives du budget principal est quant à elle retracée au paragraphe 1-4.

Les résultats du compte de gestion sont conformes aux résultats du compte administratif de l'exercice 2021 qui est soumis à votre approbation au cours de cette même séance.

Considérant que les opérations ont été faites régulièrement ;

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L 1612-12 et L 2121-31;

Vu le compte de gestion 2021;

Vu le compte administratif 2021;

Ouï l'avis de la commission Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines ;

DELIBERE

STATUANT:

- sur l'ensemble des opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2021, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du comptable public de la Ville,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 ;
- sur la comptabilité des valeurs inactives ;

1. **ARRETE** comme suit en euros :

1-1. Le détail des masses et le total des soldes en euros figurant au compte de gestion :

1.1.1. Pour le Budget Principal :

	Balance d'entrée		Opérations (de l'exercice	Balance de sortie		
Débit		Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
	3 722 733 021,61	3 722 733 021,61	3 741 982 731,44	3 741 982 731,44	4 477 602 752,07	4 477 602 752,07	

1.1.2. Pour le budget annexe du Théâtre des Célestins :

Balance d'entrée		Opérations (de l'exercice	Balance de sortie		
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
49 135 520,56	49 135 520,56	44 096 989,10	44 096 989,10	57 742 587,43	57 742 587,43	

1.1.3. Pour le budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse :

Balance d'entrée		Opérations	de l'exercice	Balance de sortie		
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
9 710 278,81	9 710 278,81	11 542 493,97	11 542 493,97	11 860 874,89	11 860 874,89	

1.1.4. Pour le budget annexe de l'Auditorium-Orchestre National de Lyon

Balance d'entrée		Opérations	de l'exercice	Balance de sortie		
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
37 141 691,97	37 141 691,97	85 423 430,42	85 423 430,42	53 308 325,11	53 308 325,11	

1-2. Les résultats totaux des différentes sections budgétaires

1-2.1. Du budget principal:

	Résultat 2020 après réaffectation		Opérations d	le l'exercice	Résultat 2021 avant réaffectation	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement		1 500 000,00	658 673 747,90	693 124 341,91		35 950 594,01
Investissement	32 784 575,03		135 480 773,12	177 250 570,14		8 985 221,99

1-2.2. Du budget annexe du Théâtre des Célestins :

	Résultat 2020 après réaffectation		Opérations d	e l'exercice	Résultat 2021 avant réaffectation	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement		193 929,47	7 502 987,17	7 777 168,19		468 110,49
Investissement	1 469 247,06		514 701,55	1 983 948,61	0,00	

1-2.3. Du le budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse :

	Résultat 2020 après réaffectation		Opérations d	e l'exercice	Résultat 2021 avant réaffectation	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exploitation		155 000,00	1 915 211,12	2 172 065,79		411 854,67
Investissement		58 470,08	231 098,13	220 790,03		48 161,98

1-2.4. Du le budget annexe de l'Auditorium – Orchestre National de Lyon :

	Résultat 2020 après réaffectation		Opérations d	e l'exercice	Résultat 2021 avant réaffectation	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement		325 135,31	15 160 198,94	16 212 695,59		1 377 631,96
Investissement		130 071,75	545 295,88	638 937,39		223 713,26

1-3. Les résultats totaux de la section de fonctionnement de chacune des neuf mairies d'arrondissement

	Résulta	at 2020	2020 Opérations de l'exercice		Résultat 2021	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
1er arrondissement		187 872,27	376 446,70	384 222,00		195 647,57
2e arrondissement		126 125,20	281 765,91	307 790,00		152 149,29
3e arrondissement		356 614,61	911 563,96	861 788,00		306 838,65
4e arrondissement		113 983,03	490 392,85	516 084,00		139 674,18
5e arrondissement		223 671,45	473 244,68	498 616,92		249 043,69
6e arrondissement		245 105,66	425 248,35	435 571,73		255 429,04
7e arrondissement		275 454,99	671 674,75	626 572,00		230 352,24
8e arrondissement		273 063,73	807 548,84	721 956,00		187 470,89
9e arrondissement		230 498,51	606 884,96	541 838,30		165 451,85

1-4. Les opérations sur le budget principal concernant les comptes des valeurs inactives

	Balance d'entrée		Opérations de l'exercice		Soldes de clôture	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
861 - comptes de position : titres et valeurs en portefeuille	81 562,50		8 400,00	53 962,50	36 000,00	
862 - comptes de position : titres et valeurs chez les correspondants	45 235,50		43 567,50	45 279,00	43 524,00	
863 - comptes de prise en charge		126 798,00	47 274,00	0,00		79 524,00
	126 798.00	126 798.00	99 241.50	99 241.50	79 524.00	79 524.00

2. **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par Monsieur Michel CIPIERE, Trésorier de Lyon Municipale-Métropole de Lyon, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part sauf le règlement et l'apurement par la chambre régionale des comptes conformément au code général des collectivités territoriales.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Le Maire,

Grégory DOUCET